

L'aide au développement : à droite toute!

Jean-Claude Ravet

Numéro 763, mars 2013

Le racisme à découvert

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/68507ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ravet, J.-C. (2013). L'aide au développement : à droite toute! *Relations*, (763), 3-3.

L'aide au développement : à droite toute!

Nous savions déjà que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) cherchait de plus en plus à jumeler ses programmes à des entreprises minières (M.-S. Villeneuve, « L'aide canadienne internationale en terrain miné », *Relations*, n° 757, juin 2012). Dans une étude à paraître ce printemps dans la *Revue canadienne d'études du développement*, dont les grandes lignes ont été dévoilées en janvier dernier, le directeur de l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaire, François Audet, y allait d'une autre révélation. Depuis quelques années, l'ACDI tend à subventionner davantage des ONG religieuses que des ONG laïques. Ces deux éléments sont loin d'être contradictoires, les organismes qui collaborent avec les minières étant parfois religieux – par exemple, Vision mondiale avec Barrick Gold au Pérou. Car ils sont fondés sur une priorité semblable : ce sont les résul-

vatrice de droite et néolibérale. Celles qui écartent comme suspecte ou indésirable toute considération de justice sociale et de solidarité avec les appauvris, et soutiennent l'ordre et la sécurité plutôt que la liberté et l'autonomie. Surtout, celles qui acceptent de se mettre au service de l'entreprise privée et de sa logique mercantile. Ainsi, ces organisations ne sont pas privilégiées parce qu'elles sont religieuses, mais parce qu'elles sont idéologiquement formatées. Par contre, celles qui s'engagent dans le soutien des organisations locales, œuvrant à la conscientisation, à la défense des milieux de vie et des droits, sont condamnées à souffrir de sous-financement public – qu'elles soient laïques ou religieuses.

On ne peut s'empêcher de penser à la triste histoire de Développement et Paix (D&P), cet organisme d'aide au développement de l'Église catholique connu pour son parti pris en faveur des gens de la base, de la solidarité et de la dignité humaine, ce qui a fait de lui un organisme-phare. Les coupes radicales que lui a imposées l'ACDI visaient juste : faire en sorte que D&P privilégie désormais les programmes qui « sont les plus susceptibles de produire des résultats tangibles ». En clair, cela voulait dire : réalignez vos programmes dans une logique « comptable » d'assistantat si vous voulez des subventions. Le plus navrant dans l'affaire, c'est que les dirigeants de l'organisme ont pris acte de la « réprimande » en exprimant leur gratitude et certains évêques se sont même sentis encouragés à mettre au pas l'organisme (É. Garant, « Développement et Paix en péril », *Relations*, n° 762, février 2013).

L'institution ecclésiale catholique est-elle en train de devenir une alliée des politiques conservatrices canadiennes? Malheureusement, tout porte à le croire lorsqu'on constate également la pusillanimité de l'épiscopat

devant les directives conservatrices de Rome. En effet, avec le *motu proprio* sur le service de la charité édicté récemment, la curie romaine prescrit le resserrement du contrôle de l'action caritative des organismes laïques catholiques ou relevant de communautés religieuses – lesquels jouissaient jusque-là d'une certaine autonomie par rapport à l'autorité épiscopale. Désormais, les évêques en lien avec ces organismes sont sommés de veiller scrupuleusement à leur « orthodoxie ». De plus, la charité est remise sur les rails de l'évangélisation. Ce tournant est lourd de conséquences. Verrons-nous réapparaître « les hommes dans les asiles de nuit faire le signe de la croix pour avoir un lit » (Prévert)?

Au moment où une vague de conservatisme de droite déferle sur la société et menace aussi l'Église, une parole de Jésus bien connue – la parabole du Bon Samaritain (Luc 10, 29-37) – peut nous aider à y faire front. À celui qui lui demandait quel est ce « prochain » que nous devons aimer, Jésus relate l'histoire d'un hérétique, d'un athée pourrait-on dire aujourd'hui. Celui-ci, contrairement aux prêtres qui passèrent leur chemin, prit soin d'un blessé sans le sou abandonné sur la route, sans attendre de lui rien d'autre que sa guérison. En conclusion du récit, Jésus n'identifie pas le blessé comme étant le prochain, mais demande plutôt qui s'en est fait le prochain. Aucune conversion, aucun prosélytisme, aucun intérêt mercantile n'entre en ligne de compte. Au contraire, rien ne tient devant un corps blessé, un opprimé – pas même la loi, qu'elle soit de l'État ou dite « de Dieu »; pas même mon existence, encore moins mon identité. Il est comme le cri de Dieu. L'absolu fait chair.

JEAN-CLAUDE RAVET



Mon hôte aux Gonaïves, après le passage de l'ouragan Jeanne en Haïti, 2004. Photo : Olivier Hanigan

tats « comptables » qui comptent. L'éducation populaire, l'*empowerment* ou la défense des droits humains n'entrent pas ou mal dans cette grille d'évaluation.

Néanmoins, ce ne sont pas toutes les organisations religieuses qui sont favorisées par l'ACDI, mais bien celles qui correspondent à la vision conser-